

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de la convocation

18/01/2023

Date de l'affichage

18/01/2023

L'an deux mille vingt-trois, le 26 janvier à dix-neuf heures, le conseil communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en salle du foyer rural de GASTINS, sous la Présidence de Monsieur Yannick GUILLO, Président.

Étaient Présents

Didier BALDY, Gilles BOUDOT, Jean-Jacques BRICHET, Carine CALMON PLANTIN, Christian CIBIER, Sylvain CLÉRIN, Sébastien COUPAS, Eliane DIACCI, Sébastien DROMIGNY (arrivé à 19h30 pour la délibération 2023/05-05), Philippe DUCQ, Marcel FONTELLIO, Charlie GABILLON, Yannick GUILLO, Serge HAMELIN, Ghislaine HARSCOËT, Fabrice HOULIER, Brigitte JACQUEMOT, Mohamed KHERBACH, Clotilde LAGOUTTE, Alban LANSELLE, Nolwenn LE BOUTER, Gilbert LECONTE, Édith LION, Christophe MARTINET, Nadia MEDJANI, Marcel MYTNIK, Pierre-Yves NICOT, Francis OUDOT, Pierre PERRET, Aurélie POLESE, Angélique RAPPAILLES, Jean-Yves RAVENNE, Frédéric ROCHER, Stéphanie SCHUT, Jean-Sébastien SGARD, et Alain THIBAUD.

Absents excusés représentés

Michel BILLOUT par Clotilde LAGOUTTE, Davy BRUN par Alban LANSELLE, Frédéric BRUNOT par Fabrice HOULIER, Jean-Marc DESPLATS par Marcel MYTNIK (suppléant nommé), Suzanna MARTINET par Philippe DUCQ, Farid MÉBARKI par Alain THIBAUD, Sylvie PROCHILLO par Pierre-Yves NICOT, Joëlle VACHER par Christian CIBIER.

Absent excusé

Aymeric DUROX

44 conseillers communautaires en exercice : 36 présents, 7 représentés à la séance et 1 absent.

Monsieur Gilles BOUDOT est nommé secrétaire de séance.

Envoyé en préfecture le 01/02/2023
Reçu en préfecture le 01/02/2023
Affiché le 01 FEV. 2023
ID : 077-247700701-20230126-2023_16_16-DE

2023/16-16 – OBJET : MARCHÉ DE TRAVAUX POUR LA VIABILISATION DE LA ZAC NANGISACTIPOLE

Le Conseil communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Commande Publique,

Vu le marché de maîtrise d'œuvre n° 2018-005 prévoyant l'aménagement de la phase 2 des travaux de la ZAC Nangisactipôle,

Considérant la validation du dossier PRO en date du 8 juillet 2022,

Considérant la présentation des modifications apportées au dossier PRO en commission développement économique du 29 novembre 2022,

Considérant la présentation du dossier technique élaboré par le groupement conjoint de maîtrise d'œuvre CAMBIUM 17/CERAMO/CONFLUENCES en commission mixte aménagement/travaux du 17 janvier 2023,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

ARTICLE UN :

Approuve le dossier de consultation des entreprises annexé.

ARTICLE DEUX :

Autorise le Président à procéder à la préparation et à la passation de la procédure de consultation ainsi qu'à l'exécution et au règlement des marchés de travaux pour l'opération de viabilisation de la ZAC Nangisactipôle.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus

Ont signé au registre les membres présents

Nangis, le 26 janvier 2023

Le Président,

Yannick GUILLO



Envoyé en préfecture le 01/02/2023
Reçu en préfecture le 01/02/2023
Affiché le 01 FEV. 2023
ID : 077-247700701-20230126-2023_16_16-DE